

Université PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

Droit – Economie – Sciences sociales

Assas

Session :	Janvier 2017
Année d'étude :	Première année de Master Droit
Discipline :	Droit public de l'économie I (U.E.F. 1)
Titulaire du cours :	M. Stéphane Braconnier
Documents autorisés :	Néant

Traiter, au choix, l'un des deux sujets suivants.

Sujet Théorique

La régulation est-elle indispensable à la concurrence ?

Cas pratique

Dans le cadre de la réflexion qu'il conduit sur la poursuite et l'approfondissement de la réforme des « professions réglementées », un candidat à l'élection présidentielle souhaiterait connaître l'avis d'un expert sur le principe et les modalités de régulation de ces professions par un organisme dédié.

Il s'interroge, notamment, sur trois points importants :

- La pertinence de la création d'une autorité de régulation pour réguler les « professions réglementées ». La question du périmètre sectoriel de cette autorité est notamment posée au regard des objectifs visés ;
- la personnalité morale dont il conviendrait, ou non, de doter cette autorité ;
- l'existence ou non, à son profit, du pouvoir d'édicter des actes s'imposant aux ou ayant une influence déterminante sur les opérateurs des secteurs régulés ;
- les modalités d'exercice de son pouvoir de sanction.

Il vous consulte en vous demandant, sur ces quatre points et au regard des textes et principes en vigueur que vous l'éclairiez, d'une part, sur les enjeux juridiques en présence; d'autre part, sur les pistes d'évolution envisageables, en relation notamment avec les contraintes européennes.

Ce candidat, dont les chances de victoire sont faibles et qui, en conséquence, est prêt à prendre tous les risques, souhaiterait par ailleurs que l'autonomie financière de cette future autorité soit renforcée. Aussi s'interroge-t-il sur la pertinence juridique de la création d'une nouvelle taxe qui frapperait uniquement les opérateurs étrangers opérant en France. Qu'en pensez-vous ?